



## COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : [mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr)

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200723-D\_20200723\_03-DE

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020**

Date de convocation : 10 juillet 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

*Étaient présents* : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.

Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, Mme Nathalie BÛLARD, M. Hervé DREUSLIN, Mme Typhaine FIEURGANT, Mme Sonia HUBY et M. Jean-Michel TEYSSIER.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. Pierre BASTARDIE, M. Erwan BRIAND, Mme Erell LISSILLOUR, Mme Catherine PUISSEGUR et M. Freddy THOMAS.

Procuration : Pierre BASTARDIE à Marie-France AQUET, Catherine PUISSEGUR à Typhaine FIEURGANT et Freddy THOMAS à Gilles LE MÉTAYER.

*Secrétaire de séance* : Mme Marie-France AQUET.

### **2020-07-23/03 – ALIÉNATION D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT LA MOTTE DE L'OURME**

Monsieur le Maire présente la demande de l'EARL L'Œuf de Brocéliande concernant l'acquisition d'un chemin rural localisé à La Motte de l'Ourme.

#### **Contexte :**

Le chemin rural est situé entre les parcelles C 393 – C 392 – C 471 et C 391 (matérialisé en rouge), qui appartiennent toutes à l'EARL L'Œuf de Brocéliande, l'acquisition de ce chemin rural permettrait à l'EARL d'unifier sa propriété foncière.

